



# SOS

ENFANTS ABANDONNES

## Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde

fondée par André MOTTE DIT FALISSE et Ernest LEHAIRE.

Asbl agréée par le Ministère des Finances. Rue de Tilleur, 54 – B-4420 Saint-Nicolas – Belgique

# EAU POTABLE À GOMBE-MATADI

L'accès à l'eau potable est une condition de base au développement d'une communauté. Ce projet propose de construire 4 sources d'eau dans la région de Gombe-Matadi (200 km au Sud-Est de Kinshasa) qui bénéficieront à 3.092 personnes dont 2.247 enfants sur les deux villages de Kimakanga et Buense.

## PRÉSENTATION PROJET ET CONTEXTE

### PROBLÉMATIQUE ET CAUSES

Depuis les années 1980, la Ferme et Plantation de Kindomplo (FPK) occupe 70% des terres du secteur de Gombe-Matadi, où elle pratique l'élevage et extrait de l'huile de palme. Bien qu'elle ait construit des ouvrages d'eau potable, le manque d'implication des communautés a conduit à leur abandon, forçant les populations à utiliser des sources non potables. Cette situation entraîne de graves maladies hydriques (amibe, ankylostome) et affaiblit les habitants, réduisant leurs revenus et leur autonomie.

Pour s'approvisionner, les femmes et les enfants parcourent chaque jour des kilomètres pour trouver de l'eau. Le projet proposé par APGM consistant en la construction de 4 sources d'eau potable dans les villages de Kimakanga et Buense permettra de simplifier grandement cette tâche. Afin de ne pas répéter les écueils de FPK, APGM a déjà préparé le terrain en réalisant des pré-campagnes de sensibilisation, en

évaluant le besoin des populations et en effectuant une première évaluation des sources disponibles.

### PRÉSENTATION DE APGM

L'APGM (Action Père Giscard Malonda) est une A.S.B.L. apolitique et non confessionnelle, créée le 5 juillet 2010 et légalisée le 28 octobre de la même année. Depuis sa création, elle a réalisé plus de 10 projets financés par des organisations nationales et internationales, dont 1 actuellement en cours. L'association a une vocation purement philanthropique, qui vise à aider les personnes et communautés défavorisées en levant les obstacles à leur bien-être.

Structurée en trois organes, l'APGM comprend une assemblée générale qui prend les grandes décisions ; un conseil d'administration qui veille à l'application des politiques ; et une coordination qui exécute les décisions et gère les activités au quotidien. Le président du conseil d'administration représente l'organisation,

# AU POTABLE À GOMBE-MATADI



tandis que le coordonnateur est le représentant des projets, les deux signent conjointement les contrats de financement.

Composée uniquement de bénévoles, l'APGM rémunère ses membres uniquement lorsque les budgets des projets financés par des bailleurs le permettent. L'association s'appuie ainsi sur un fonctionnement rigoureux et une mission centrée sur l'aide aux plus démunis.

Les villages de Kimakanga et Buense se trouvent dans la région de Gombe-Matadi à près de 200 km de la capitale Kinshasa

## OBJECTIFS

### OBJECTIF GLOBAL

Réduire les maladies d'origine hydrique dans les villages de Kimakanga et Buense en diminuant le risque d'exposition de la population de 90% à 5%. Grâce à l'accès à l'eau potable, ces populations auront une meilleure santé et une capacité accrue à mener leurs activités socioéconomiques. Les femmes et les enfants seront libérés de la corvée d'eau, et les enfants bénéficieront d'une scolarité régulière et de qualité.

## OBJECTIF SPÉCIFIQUES

1. Fournir à chaque ménage des deux villages un accès à au moins 100 litres d'eau potable par jour en aménageant 4 sources.
2. Sensibiliser au moins 80% de la population locale et 50% des villages voisins sur les maladies hydriques et les opportunités économiques liées à l'eau potable, grâce à 10 émissions médiatiques et 3.000 feuillets informatifs.
3. Former 2 comités de gestion et 4 agents relais sur la gestion, la protection des sources, et les pratiques d'hygiène et d'assainissement, couvrant 100% de la population à la fin du projet

## BÉNÉFICIAIRES

Les 3.092 habitants des villages de Kimakanga et Buense dont 478 femmes, 367 hommes et 2.247 enfants (selon le dernier recensement réalisé par APGM).

## PÉRENNITÉ DU PROJET

Après le projet, les bénéficiaires, assistés par l'APGM, pourront gérer durablement les 4 sources grâce à des comités de gestion et agents relais formés. Ces comités, composés majoritairement de femmes, assureront l'entretien, la protection et la sensibilisation autour des sources, avec des mesures telles que la plantation de pelouses et le respect des zones de captage.

L'APGM cèdera officiellement la gestion des sources aux comités de gestion par un engagement mutuel.

Chaque comité sera composé de 12 membres, dont 8 femmes et 4 hommes, choisis librement par la communauté. Deux femmes occuperont les postes de présidente et vice-présidente, étant les principales responsables de l'approvisionnement en eau. Ces comités veilleront à l'entretien des infrastructures, à la gestion des réparations et à la mobilisation des ressources nécessaires en cas de défaillance.

En cas de casse ou de fuite sur les tuyaux, l'agent relais communautaire informera le comité de gestion et sensibilisera les bénéficiaires pour organiser une cotisation en vue des réparations. Les bénéficiaires, par l'intermédiaire du comité, collecteront environ 0,10\$ par personne au sein d'un groupe de 700 personnes (évaluation moyenne du groupe par source d'eau) pour financer les travaux, qui coûteraient environ 70\$ (achat PVC et ciment, transport et main d'œuvre)

## BUDGET ET PLANNING

C'est le bureau de coordination qui réalisera le suivi de chantier et le tout sera supervisé par le conseil d'administration de l'APGM. Le budget total s'élève à 7.200€, dont 1.370€ sera amené par l'APGM et 5.830€ seront apportés par SOS EA.

Les campagnes de sensibilisation ainsi que l'achat du matériel se dérouleront sur le premier mois suivant le versement de SOS EA. La réalisation des ouvrages

Montants en €	TOTAL	SOS EA	APGM
Sensibilisation de la population	1.760	1.760	0
Achat et réunion matériels et matériaux	2.952	2.952	0
Aménagement des sources	700	700	0
Formation relais communautaires et	418	418	0
Autoévaluation du projet	980	0	980
Elaboration du rapport final	70	0	70
Suivi technique des activités	320	0	320
<b>TOTAL</b>	<b>7.200</b>	<b>5.830</b>	<b>1.370</b>

*Départ à la retraite ?  
Naissance ? Funérailles ?  
Mariage ? Anniversaire ?*

**Pensez à demander à vos proches de verser à SOS Enfants Abandonnés la somme qu'ils destinaient aux fleurs ou aux cadeaux.**

devrait prendre entre deux et trois mois. S'en suivra un mois de mise en place des relais communautaires et enfin un rapport de l'ensemble sera réalisé et partagé avec SOS EA afin de pointer les points positifs et l'évaluation des risques.

	UNITÉ	QTÉ	C.U	C.T
Ciment	Sac	32	15	480
Longueur tuyau PVC	Pièce	4	10	40
Moellons	Tonne	4	120	480
Sable	Tonne	4	100	400
Graviers	Tonne	4	110	440
Barre de fer n°8	Pièce	8	10	80
Barre de fer n°6	Pièce	8	8	64
Pioches	Pièce	8	15	120
Houes	Pièce	8	8	64
Bêches	Pièce	8	8	64
Barres à mine	Pièce	8	15	120
Brouette	Pièce	4	50	200
Transports	Course	4	100	400

## BUMBA EN RDC

Toute l'équipe de SOS EA vous remercie sincèrement pour votre soutien qui a permis de récolter les fonds nécessaires à la construction d'une salle informatique à Bumba, en RDC. Cependant, une évaluation des besoins locaux a révélé une priorité urgente : améliorer l'enseignement fondamental, largement déficient dans cette région en raison de conditions d'apprentissage précaires et du manque de ressources.

En réponse, il est proposé de réorienter ces fonds vers la construction d'une école primaire. Ce projet, discuté et validé par des experts locaux en éducation, vise à offrir une base solide aux jeunes enfants et à promouvoir un développement éducatif durable pour la communauté. En intégrant des frais de scolarité solidaires, l'école soutiendra les élèves issus de familles défavorisées tout en impliquant financièrement les familles aisées, créant ainsi un modèle inclusif et équitable.

L'éducation, pilier fondamental contre les inégalités, sera au cœur de cette initiative pour garantir un avenir meilleur à Bumba. En investissant dans l'enseignement primaire, ce projet contribue à répondre aux besoins structurels critiques tout en posant les bases d'un système éducatif plus juste et pérenne pour les générations futures.

### BUDGET ET RÉALISATION

Dans le quartier de Yamagwa, au nord de Bumba, l'Abbé Édouard Litambala Mbuli a offert un terrain pour la construction d'une école primaire. Le budget initial, identique à celui prévu pour une salle informatique, permettra de lancer les travaux sans surcoût. Cette école sera privée, affiliée à l'enseignement catholique, un choix garantissant des standards éducatifs élevés tout en restant accessible aux familles modestes. Initialement financée par les frais de scolarité et les ressources locales de l'ONG, elle pourrait bénéficier,

à terme, d'un agrément du Ministère de l'Éducation pour la prise en charge des salaires des enseignants.

Le projet s'étalera jusqu'en 2030, avec une ouverture progressive des classes, de la 1ère à la 6<sup>e</sup> année. En 2024-2025, deux classes de 1ère année seront construites et opérationnelles, suivies par l'ajout de classes chaque année. En 2030, l'école accueillera toutes les sections prévues. Ce développement par étapes permettra de stabiliser les ressources et d'assurer la viabilité du projet. Les frais de scolarité couvriront progressivement les coûts de fonctionnement, incluant les salaires et l'entretien. Ce modèle alliera pérennité financière et éducation de qualité pour répondre aux besoins des familles de Bumba.

Le financement des constructions successives repose sur des frais scolaires moyens de 320.000FC par élève, soit environ 11\$ par mois (montant cohérent avec les coûts locaux). Avec deux classes de 60 élèves, les revenus atteindraient 13.200\$ annuels, couvrant les dépenses opérationnelles de 4.900\$ (salaires et fournitures) et générant un excédent de 8.300\$ pour développer l'école. Des recettes additionnelles pourraient provenir d'activités communautaires comme la location de la salle polyvalente et une petite terrasse.

	RECETTES (\$)	DÉPENSES (\$)
120 élèves (2 x 60)	13.200	
Personnel (3 personnes)		3.600
Fournitures scolaires		800
Imprévus		500
<b>TOTAL</b>	<b>8.300</b>	<b>4.900</b>

# CETTE ANNÉE, OFFREZ UN CADEAU QUI FAIT LA DIFFÉRENCE !



## JOYEUSES FÊTES [destinataire] !

Félicitations, vous faites désormais partie des donateurs de SOS Enfants Abandonnés !

[Offrant] vous offre un don, d'une valeur de [montant]€, précisément destiné aux

Nom du projet

SOS EA est une association apolitique animée par un groupe de volontaires motivés qui récolte des fonds afin d'aider des enfants dans les pays en voie de développement. Depuis 1993, grâce à vos dons, SOS EA a aidé plus de 100 projets, constituant une aide immédiate et durable aux enfants les plus défavorisés dans les pays du Sud. Retrouvez tous nos projets sur notre site internet ([www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)) ou en scannant le QR code via votre smartphone).

ICI pour plus d'info. sur le projet

Toute l'équipe de SOS EA vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Le Président, Roberto Renzoni,



[www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)

Pour les fêtes de fin d'année, transformez votre générosité en un geste unique et significatif en offrant un bon cadeau solidaire à vos proches.

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

#### 1. Choisissez un projet que vous souhaitez soutenir :

- ➔ Aide aux frais d'éducation en RDC via le soutien scolaire apporté par Ndako Ya Bana dans la banlieue de Kinshasa
- ➔ Achat de vélos pour enfants en Inde via l'école et la cuisine collective de Sarupwali dans le Nord-Ouest de l'Inde
- ➔ Repas dans une cantine au Burkina Faso via la cantine organisée par Aden & Eve

2. Versez le montant de votre choix sur le compte sur le compte **BE78 0012 6718 7586** avec en communication le nom du projet choisi : **RDC, Inde ou Burkina Faso**. Nous vous rappelons qu'à partir de 40€ de don, une attestation fiscale vous sera délivrée.

#### 3. Envoyez-nous un e-mail à

[info@sosenfantsabandonnes.be](mailto:info@sosenfantsabandonnes.be) avec les informations suivantes :

- ➔ Votre nom (l'offrant)
- ➔ Le projet choisi (RDC, Inde ou Burkina Faso)
- ➔ Le nom (ou surnom) du destinataire du certificat
- ➔ Souhaitez-vous que le montant figure ou non sur le certificat ?

Ces informations figureront sur le certificat, comme dans l'exemple ci-dessous.

Une fois votre virement effectué, **nous vous enverrons par e-mail un certificat cadeau au nom de la personne à qui vous souhaitez l'offrir**. Vous pourrez alors l'imprimer (l'encadrer) et le remettre à votre proche pour qu'il découvre ce geste solidaire en son nom.

### POURQUOI OFFRIR UN BON CADEAU SOLIDAIRE ?

- ➔ **Un cadeau porteur de sens** : Vous soutenez nos actions tout en partageant vos valeurs de solidarité avec vos proches.
- ➔ **Un geste durable** : Vos dons contribuent directement à un projet concret qui transforme des vies.

Pour commander vos bons cadeaux ou pour toute question, contactez-nous dès maintenant :

[info@sosenfantsabandonnes.be](mailto:info@sosenfantsabandonnes.be)

Faites des fêtes de cette année un moment de partage et de générosité. Ensemble, construisons un avenir meilleur!

Retrouvez plus de détails sur nos projets sur notre site internet : [www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)

